

Les Lilas, le 7 décembre 2020

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Mer
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

N/REF : FSU/CC/2020/28

Objet : Réforme du dispositif de contrôle et de surveillance

Madame la ministre,

Le chantier de réforme du dispositif de contrôle et de surveillance (DCS) est en cours d'élaboration et les projections font l'objet de discussions au sein d'un groupe de travail national.

Des éléments de réflexion issus de ce groupe de travail ont été portés à notre connaissance. Certains choix envisagés ne sont pas conformes aux attentes des agent-es qui nous ont fait part de leur mécontentement sur les méthodes employées, sur de possibles dérives dans la gestion des mobilités ainsi que sur l'organisation des missions proposée.

La FSU de la transition écologique, des territoires et de la mer, qui souscrit au mouvement intersyndical initié, souhaite pouvoir accompagner les agent-es dans le processus de restructuration et exige une totale transparence dans la gestion des mobilités envisagées.

La FSU de la transition écologique, des territoires et de la mer est ainsi particulièrement attentive à ce que les principes généraux de mobilité soient respectés, que les projets d'affectation des agent-es, intégrant les critères (grades, ancienneté...) et choix retenus, soient présentés et débattus dans une instance nationale, et que soit maintenu un effectif conforme aux nécessités du service (17 agent-es minimum par bordée) et un rythme de travail à 9 missions annuelles par bordée pour les PAM (8 pour les agent-es).

Elle vous demande de veiller à ce qu'il en soit ainsi et qu'en conséquence, une réunion spécifique entre la direction des affaires maritimes et les organisations syndicales soit mise en place rapidement pour stopper toute dérive.

Dans cette attente, veuillez agréer, madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

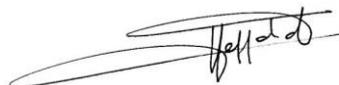
Copie :

E. Piette – Secrétaire générale

T. Coquil - Directeur des Affaires Maritimes

**Pour la FSU de la transition écologique,
des territoires et de la mer**

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER